



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



*Rapport sur les  
animaux de Basse-Cour*

Valenciennes

HARVARD UNIVERSITY.



LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY.

24,270

GIFT OF

ALEXANDER AGASSIZ.

*September 23, 1904.*



Sept. 23, 1904.

24,270

CONCOURS GÉNÉRAL D'AGRICULTURE DE 1860.

RAPPORT

SUR LES

ANIMAUX DE BASSE-COUR

PAR

M. VALENCIENNES,

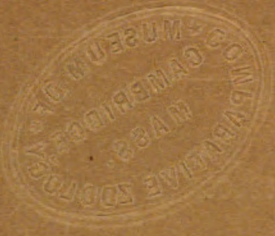
Membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France.

PARIS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE  
DE MADAME VEUVE BOUCHARD-HUZARD,  
Rue de l'Éperon, 5.

1863





**RAPPORT**

**SUR**

**LES ANIMAUX DE BASSE-COUR.**





CONCOURS GÉNÉRAL D'AGRICULTURE  
DE 1860.

---

RAPPORT

SUR LES

ANIMAUX DE BASSE-COUR

PAR

**M. VALENCIENNES,**

Membre de la Société impériale et centrale d'agriculture de France.

---

PARIS,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE  
DE MADAME VEUVE BOUCHARD-HUZARD  
Rue de l'Éperon, 5.

1863



**SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE  
DE FRANCE.**

---

**RAPPORT**

SUR

**LES ANIMAUX DE BASSE-COUR.**

---

**DES OISEAUX.**

Le jury chargé de présenter à Son Excellence le ministre de l'agriculture et du commerce un avis sur le mérite des oiseaux et petits animaux de basse-cour réunis, à l'exposition universelle, dans le concours général et national d'agriculture, était composé de MM. Valenciennes, membre de l'Institut; Johnson, propriétaire et habile éleveur; Malézieux, connu par son ouvrage intéressant ayant pour titre, *Manuel de la Fille de basse-cour*; Menechet, juge au tribunal d'Abbeville; Guérin-Méneville, membre de la Société d'agriculture; et Florent Prevost, aide-naturaliste au musée d'histoire naturelle. Ces deux derniers, attachés en même temps, par ordre de Son Excellence, à d'autres sections, n'ont pu prendre part aux travaux des quatre autres membres du jury. Ceux-ci se sont réunis tous les jours, avec assiduité, pour faire l'examen des animaux dont ils avaient à s'occuper.

Dès le début, les membres du jury n'ont cessé d'admirer

la beauté de l'exposition des individus de la race galline et le nombre de ses variétés. Ils sont restés, tout le temps du travail, plutôt embarrassés d'éliminer les oiseaux qui ne leur paraissaient pas dignes d'appeler l'attention de Son Excellence, que du choix à faire pour demander au Gouvernement des récompenses pour les belles espèces.

Nous n'avons pas de paroles aussi flatteuses à dire des exemplaires de la race des pigeons et de celle des palmipèdes : à l'exception de quelques oies, ces oiseaux n'offraient pas un individu exempt de reproches. Nous n'avons trouvé qu'un seul canard qui portât les caractères francs de cet excellent oiseau, qui a fait vanter par quelques gourmets le canard de Rouen, et encore est-ce parmi les oiseaux envoyés par un cultivateur d'Abbeville que nous avons, en quelque sorte, découvert cet individu.

La quatrième classe, composée des animaux de basse-cour, formait, dans le catalogue remis aux membres du jury, dix-neuf catégories ou races diverses de gallinacés du genre coq ou poule. La détermination de ces individus de choix est aujourd'hui un peu moins arbitraire, et par conséquent plus facile, parce que l'on peut consulter plusieurs ouvrages illustrés de figures élégantes. Nous pouvons aussi exposer avec précision les caractères de nos gallinacés par des gravures exactes, œuvres du burin d'un artiste habile, et qui accompagnent ce rapport. Toujours animé de ce zèle éclairé dont nous ressentons les bons effets, M. le directeur de la division de l'agriculture, M. Monny de Mornay, notre confrère à la Société centrale d'agriculture, s'est empressé d'accéder à notre demande, en les faisant exécuter par M. Lambert.

En examinant les nombreux lots qui comprenaient 618 numéros et un nombre un peu plus considérable de cages, nous n'avons pas tardé, M. Johnson et mes collègues, à établir que nous pouvions réduire à un nombre beaucoup plus petit le chiffre des diverses races indiquées par les éleveurs. Par l'examen assidu que nous y avons consacré, nous divi-

sons en cinq séries seulement ces nombreuses volailles, et nous considérons comme de simples variétés ces sous-races que les propriétaires ou les éleveurs nomment poules de Hambourg, de Bréda, de Hollande, de Padoue. Les *dorkings* ne sont que de simples accidents parmi les différentes sortes, car nous trouvons, dans presque toutes les couvées de diverses poules, des poulets à cinq doigts au nombre des autres qui ont le nombre normal de quatre, et les œufs ont été pondus par des poules à quatre doigts, et fécondés par des coqs n'ayant également que quatre doigts. Les poules dites polonaises, celles vendues sous le nom de poules espagnoles, sont également de simples variétés. Les membres du jury ont quelquefois regretté que les lots ne fussent pas composés d'un plus grand nombre d'individus. Ils n'étaient formés que d'exemplaires de choix, réunis par des hommes actifs et adroits, qui ont su prendre dans différentes localités les gallinacés qu'ils exposaient, mais qui n'étaient pas composés de gallinacés élevés par leurs soins.

Je vais d'abord traiter des *gallinacés utiles* par leurs produits fournis à nos basses-cours; ensuite je parlerai des oiseaux que je réunis sous le nom d'*oiseaux d'ornement*.

---

## TITRE I<sup>er</sup>.

### Des Oiseaux utiles.

---

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

DU COQ ET DE LA POULE DOMESTIQUES.

(*Gallus familiaris*.)

L'oiseau qui devait premièrement fixer notre attention est cette espèce de gallinacé connu dès la première réunion des hommes en société, dans tous les temps, dans tous les pays, et l'un des plus utiles à l'homme par la nature de sa



chair, par l'usage très-varié de ses plumes, par les produits qu'il fournit au sein de nos villes, à la ferme. Le coq et la poule, que les naturalistes, suivant la méthode de Linné, ont nommés PHASIANUS GALLUS, et qu'ils désignent aujourd'hui par la dénomination de GALLUS FAMILIARIS, restent attachés à l'homme partout où celui-ci établit son foyer domestique. Le coq vit avec l'homme depuis le cercle polaire jusque sous l'équateur; mais l'homme ne le trouve à l'état sauvage sur aucun point du globe. Nul auteur ancien n'indique le pays où l'homme aurait pris la poule pour la soumettre à la domesticité même en l'apprivoisant. Il est évident qu'il a été de la nature de cet oiseau d'être toujours et constamment le compagnon de l'homme. Elle tient cette qualité de sa propre nature, comme le chien l'a reçue quand il a été établi sur la surface de la terre. Originaire de l'ancien monde, on ne saurait désigner la contrée où elle vivait à l'état sauvage. La domesticité est tellement innée chez cette espèce, qu'elle ne quitte pas le voisinage de l'habitation de l'homme pour aller vivre indépendante dans nos bois. Ce n'est pas le manque de nourriture qui force ce gallinacé à rester près de nos fermes, l'oiseau est tout autant carnassier que granivore. On le voit dévorer les différents insectes de nos pays, qu'il sait chercher avec activité et trouver avec adresse. Il fait son profit de nombreuses graines sauvages dans nos bois, ou délaissées dans les cours de nos habitations. Il a donc un autre besoin, un autre instinct que celui de trouver sa nourriture, qui le retient auprès de l'homme. Ce n'est pas non plus dans la grandeur et dans le peu de moyens de défense contre les attaques des différents carnassiers, mammifères ou oiseaux de proie, qu'il faut chercher une raison pour que la poule se rapproche de l'homme si instinctivement. De grands propriétaires ont essayé d'abandonner la poule à elle même, afin de la rendre à l'état sauvage. Ces essais nombreux et répétés n'ont pas réussi, et ont démontré que l'habitude de revenir au gîte est innée chez la poule. Quand le besoin

de couvrir lui fait abandonner le poulailler, et qu'elle va se cacher dans les taillis, quelquefois éloignés de la ferme, elle reparait dès les premières heures du jour dans les cours, pour revenir au milieu de ses compagnes, et prendre un peu de nourriture. Elle retourne vers sa retraite, et, quand les trois semaines que dure l'incubation sont écoulées, ne la voit-on pas conduire à la fermière sa couvée, et reprendre alors avec ses poussins sa vie domestique? Cette habitude prouve évidemment son besoin naturel de revenir à la maison, de ne pas tenter la vie sauvage et libre. Ici je ne manquerai pas de faire bien remarquer que la femelle du canard se cache quelquefois pour couvrir un certain nombre d'œufs; mais la cane ne ramène jamais sa couvée, comme je viens de le rappeler en parlant de la poule. Cette différence d'habitude est en rapport avec une diversité instinctive entre la nature des deux espèces : on pouvait à priori l'expliquer en se souvenant que le canard élevé dans nos basses-cours existe encore à l'état sauvage. D'autres observations confirment tout ce que je viens de dire sur les habitudes de nos poules domestiques. Sonnerat a fait connaître, en 1782, dans la relation de son *Voyage aux Indes orientales*, un coq sauvage des montagnes des Gates; c'est une espèce tout à fait différente de notre coq domestique. Le zélé ornithologiste Temminck a désigné cette curieuse espèce sous le nom de *coq Sonnerat*. Elle est représentée, d'après nature, dans le recueil des planches. On avait d'abord pensé que cette espèce pouvait être la souche sauvage de nos coqs domestiques. Examiné avec plus de détails, on a reconnu que le *coq Sonnerat*, figuré pl. col., 232 et 233, est bien une espèce *sui generis*.

Plus tard, Leschenault, naturaliste zélé et voyageur intrépide, embarqué sur la grande expédition de circumnavigation exécutée, en 1800 et 1803, par les deux corvettes *le Naturaliste* et *le Géographe*, fut forcé de rester à Java pour rétablir sa santé altérée par les fatigues de la mer. Il est rentré en France en 1807, et il a rapporté deux espèces de coqs sauvages à Java; l'une a été décrite par Temminck sous

le nom de *gallus Bankiva*, l'autre a été nommée *ayamalas* (*gallus furcatus*, pl. col., n° 374).

On commença par croire que ces deux gallinacés étaient la souche de nos coqs domestiques; mais Leschenault a éclairé les naturalistes sur la nature de ces gallinacés sauvages dans les bois de l'île de Java. Il a eu soin de remarquer que les Hollandais, en s'établissant à Batavia, y ont porté notre coq et notre poule qui prospèrent dans les habitations de l'île et se multiplient en domesticité sans devenir sauvages, et ne quittent point les fermes des colons hollandais. Notre coq domestique est élevé dans toutes les villes populeuses de la presqu'île de l'Inde, et n'est pas devenu sauvage dans les forêts de ces contrées.

L'Amérique nous fournit le même exemple; les métairies des plaines de Vénézuëla et de Caracas sont pleines de nos poules européennes, et aucune d'elles n'est devenue sauvage dans les Llanos. Il en est de même dans toutes les contrées populeuses de l'Amérique septentrionale et de l'Afrique; on peut donc affirmer que l'espèce du coq et de la poule n'existe à l'état sauvage sur aucun point du globe.

Les données de l'espèce dont je traite s'appliquent à tous les animaux.

Puisque je parle de l'état de domesticité d'un oiseau aussi utile que nos gallinacés, on me pardonnera d'étendre un peu cette digression en parlant des animaux domestiques en général.

Les mammifères sont les vertébrés qui donnent à l'homme le plus grand nombre d'animaux domestiques; et encore le nombre d'espèces soumises de cette classe est-il très-réduit. Il faut distinguer parmi celles-ci les mammifères qui suivent l'homme sur toute la surface du globe, sans l'abandonner, pour peupler les diverses contrées de leurs individus plus ou moins nombreux, selon la fécondité de chaque espèce; le chien, le cheval, l'âne, le cochon domestique, le mouton, le bœuf et la vache sont les espèces éminemment domestiques et nécessaires à l'homme. Le rat et la souris sont cosmopo-

lites partout où l'homme établit son habitation ; ces rongeurs l'ont bientôt suivi, mais partout ils sont incommodes sans devenir sauvages.

L'âne est aussi un mammifère domestique dès les premiers établissements sociaux. L'histoire du peuple juif nous apprend que plusieurs milliers d'ânes faisaient partie des bagages du peuple emmené captif ; et ce qui est digne de remarque, le cheval n'est pas nommé. L'âne ne peut vivre, comme le cheval, sous les latitudes élevées et froides.

Le chameau, que l'on ne trouve sauvage nulle part, qui existait déjà domestique sous la tente du patriarche comme nous le voyons aujourd'hui sous celle de l'Arabe, reste confiné dans cette région africaine, en touchant quelquefois à l'Asie. Des essais nombreux ont été tentés pour porter ce précieux mammifère en Amérique : on l'y montre comme bête curieuse, mais il n'y multiplie pas assez pour y entrer dans la domesticité. Le même phénomène se produit dans l'Amérique équatoriale avec le lama. Cet animal habite sur le versant des Cordilières baignées par le Pacifique ; on ne le trouve pas du côté de l'Atlantique, et on ne le voit nulle part à l'état sauvage. L'espèce ne s'avance pas vers le sud, dans les provinces de la république du Chili. On peut dire que ce mammifère est confiné dans le Pérou, et il n'y est pas sauvage. Ces remarques prouvent que le lama, qu'on peut appeler le chameau américain, se comporte, dans ses rapports avec l'homme, de la même manière que le chameau le fait en Arabie ; c'est en vertu des qualités naturelles que la divine puissance créatrice a départies aux différents animaux vivant avec l'homme sur le globe.

Nous avons une seconde série d'animaux domestiques dans nos contrées tempérées de l'Europe. Le chat et le lapin sont des animaux d'espèces en même temps sauvages et domestiques ; le renne, sous le cercle polaire, nous offre le même exemple en Europe et en Amérique. Les éléphants de l'Inde et ceux d'Afrique nous donnent une nouvelle preuve de cette ressemblance dans les habitudes naturelles. Les Car-

thaginois et les Romains ont eu, comme les Indiens de nos jours, des éléphants soumis à la domesticité. Sous l'ancienne Rome, on en a vu un grand nombre, depuis la première guerre punique jusque sous les empereurs du second et du troisième siècle. Ces mammifères y ont fait plusieurs fois des petits; et, malgré leur facilité à vivre dans les régions chaudes de l'Europe, ils ne se sont pas acclimatés. Les Égyptiens ont représenté, sur leurs peintures hiéroglyphiques, de nombreux éléphants à grandes oreilles, caractérisant sans aucun doute l'espèce africaine.

Sur toute la presqu'île de l'Inde ces colosses vivent à l'état sauvage : on peut, dans les grandes chasses qu'on est obligé de leur faire, en prendre de nombreux individus qui s'appriivoisent promptement, et y rendent bientôt les services d'animaux domestiques.

Il paraît donc être de la nature des mammifères de cette seconde série d'avoir une docilité innée qui les engage à une prompte soumission par les bons soins que l'homme sait leur prodiguer.

On voit que je compte dans ce résumé, peut-être trop bref, un bien petit nombre d'animaux distribués par les zoologistes en huit ou dix genres comprenant à peine une ou deux espèces subdivisées en un très-grand nombre de sous-races dans une classe qui nous offre aujourd'hui 1500 à 1800 espèces restées sur la surface du globe toujours à l'état sauvage. Si l'on a jugé autrement, c'est que le plus souvent on a confondu l'individu apprivoisé avec les qualités données par la nature à l'espèce restée sauvage. On peut trouver des individus de l'espèce de la loutre, du loup, du lion, du tigre du Bengale, de l'hyène de l'Algérie, apprivoisés comme le sont les chiens les plus dociles; mais les mammifères dont la réunion de tous les individus forme l'ensemble que l'on appelle une espèce ne sont pas devenus, ne deviennent pas des animaux domestiques par l'action de la civilisation de nos sociétés sur leur nature. Le loup est resté espèce sauvage dans nos forêts les plus cultivées. Il



en est de même du cerf de nos forêts européennes, qui est sauvage au milieu des contrées les plus peuplées et les plus avancées dans l'agriculture et dans l'élevage des animaux, tandis que le renne, d'une organisation si voisine de celle du cerf, devient domestique de nations peu civilisées sous les glaces du cercle polaire.

La gazelle, restée sauvage, parcourt en troupes innombrables les vastes plaines de l'Afrique et de l'Asie; elle y est restée indomptée sans être un des animaux domestiques de l'Arabe, qui promène, dans ces mêmes contrées, ses nombreux troupeaux de moutons. A côté de ces gazelles vivant en société si nombreuse, on trouve plusieurs autres espèces d'antilopes voisines de la gazelle, mais vivant isolées.

Le bison d'Amérique traverse, en troupeaux considérables par le nombre des individus réunis, les savanes américaines, marchant du Sud vers le Canada, et revenant de ces contrées glacées vers les Florides, sans être jamais devenu animal domestique et associé de l'homme, qui a porté son taureau et sa vache pour établir des sociétés d'une civilisation si avancée sur cette terre des États-Unis.

Enfin je dois ajouter que le Hollandais, quand il s'est établi au cap de Bonne-Espérance, a trouvé dans cette contrée trois solipèdes assez forts, le zèbre, le dauw, le cappa, qui tous trois sont restés sauvages, animaux indomptés, si ce n'est quelques individus, rares exemples, montrés pour satisfaire à la curiosité, et qui se sont apprivoisés. L'agriculteur batave, si habile, a été obligé de se faire du cheval domestique.

Plus anciennement, l'homme a connu l'hémione, et depuis deux mille ans cet élégant mammifère est resté sauvage dans les vastes plaines de l'Asie, en même temps que l'âne et le cheval étaient réduits en domesticité, conséquences de leur nature sociable.

Je ne veux pas cependant terminer ces réflexions sur la domesticité des animaux, fruit de mes longues études en zoologie, et acquises par mon séjour prolongé dans le muséum

d'histoire naturelle, sans dire bien clairement que je suis loin de ne pas approuver les essais tentés par les sociétés d'acclimatation des animaux; les expériences qui y seront suivies devaient être faites pour satisfaire l'esprit réfléchi de beaucoup des membres de ces sociétés, peut-être même que plusieurs des résultats que je crois acquis seront contredits; mais les établissements auront toujours l'avantage réel, pour l'humanité, d'entretenir et de répandre les belles races pures domestiques par la dispersion d'animaux bien choisis.

§ 1<sup>er</sup>. — *Du Coq et de la Poule de Crève-cœur*  
(pl. 1, 2 et 3).

La race la plus facile à reconnaître, parmi les gallinacés de nos basses-cours, est le coq et la poule domestique nommée poule *de Crève-cœur*, caractérisée par son plumage noir sans taches, par sa crête divisée en deux caroncules redressées au devant de la tête, à la base du bec, et dépassant souvent la huppe. Le bec, soutenu et voûté, est noir; les pattes sont bleues, les ongles noirs. Les joues sont couvertes de plumes. Si les lobes de la crête se multiplient en s'abaissant plus ou moins, et si en même temps le plumage devient émaillé de vives couleurs, blanches, rousses, diversement mêlées, la poule devient la poule de Houdan, avec ses nombreuses variétés.

§ 2. — *Poule de Padoue* (pl. 4).

Quand la crête s'abaisse encore et quelquefois s'efface complètement, la huppe devient beaucoup plus développée et orne la tête d'une véritable parure. Nous avons alors la variété dite **POULE DE PADOUE**; si le jaune roussâtre est vif et tacheté de gros points écailleux et jaunes, elle prend le nom de **PADOUE DORÉE**; si le blanc tacheté de noir est le plumage de la poule, elle s'appelle **PADOUE ARGENTÉE**.

Je considère, avec M. Johnson, comme de simples variétés, rentrant les unes dans les autres, les diverses sous-races dites

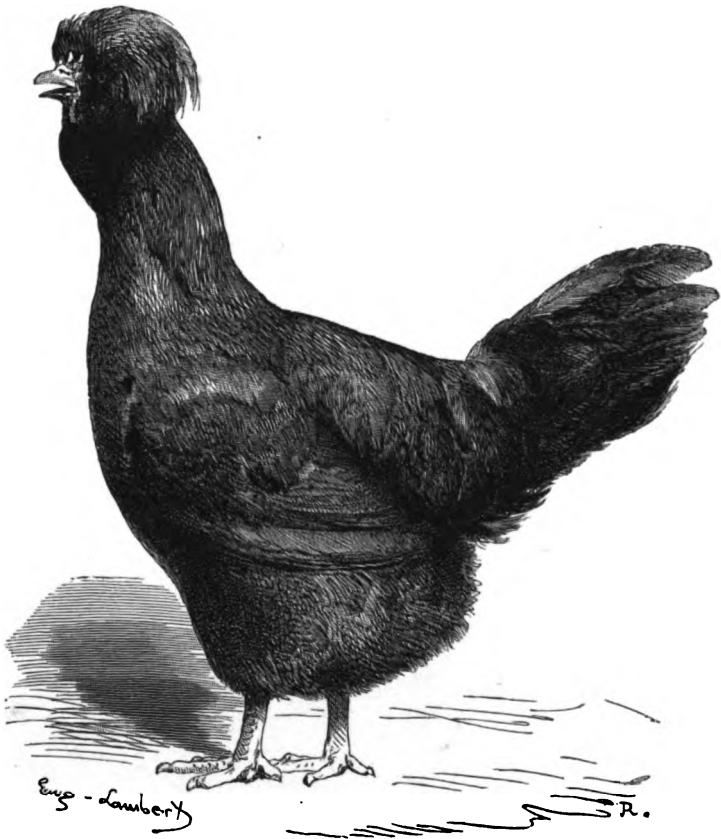
PL. I.



**COQ DE CRÈVECOEUR.**



PL. II.



**POULE DE CRÈVECOEUR.**





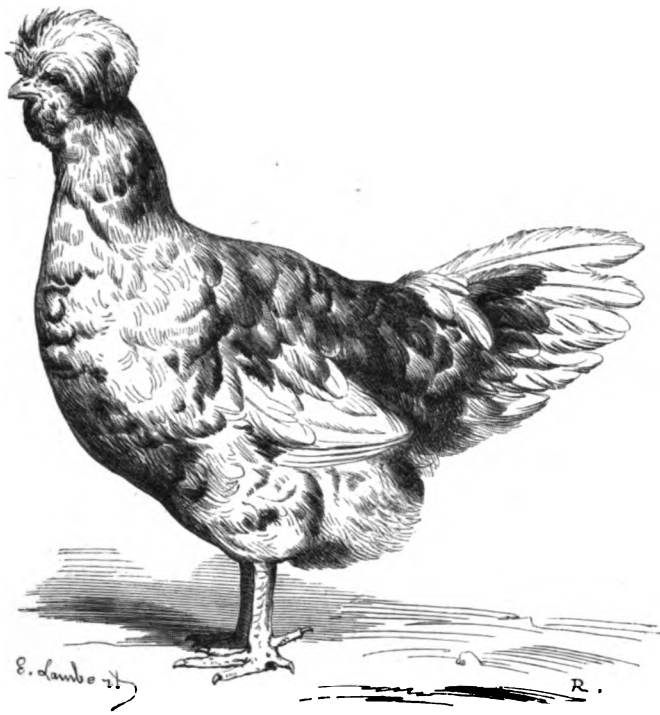
Pl. III.



Tête et patte de la Poule de Crève-cœur, de grandeur naturelle.



PL. IV.

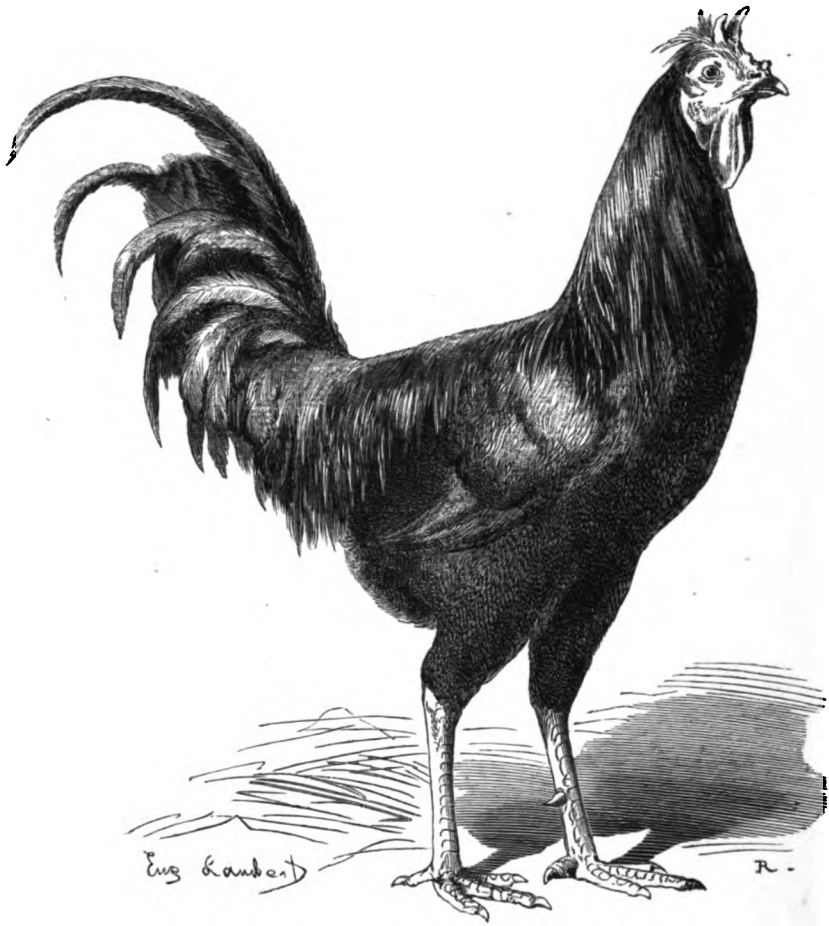


**POULE DE PADOUE.**





PL. V.

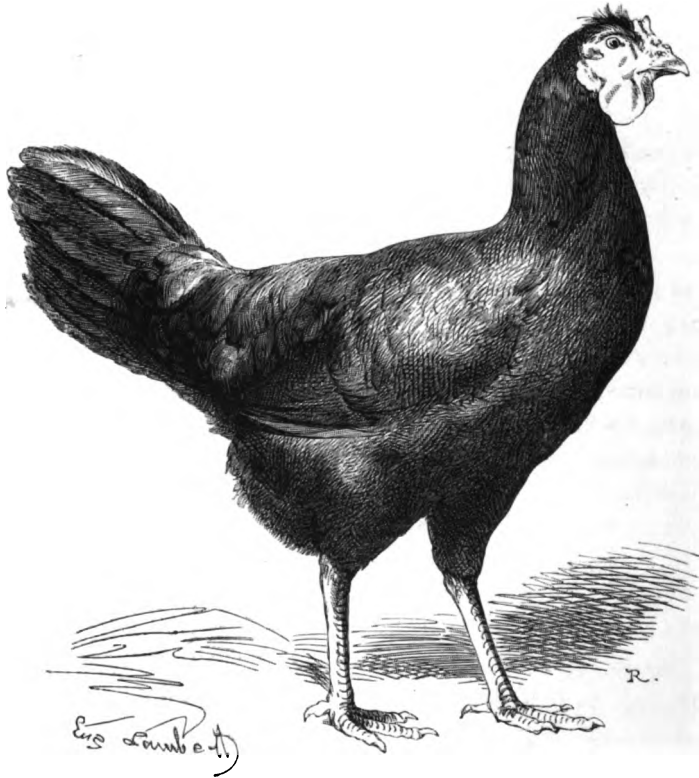


**COQ DE LA FLÈCHE.**





PL. VI.



**POULE DE LA FLÈCHE.**

Poules de Hambourg,  
de Breda,  
de Hollande,  
de Padoue,  
de Houdan,  
du Mans.

§ 3. — *Coq et Poule de la Flèche* (pl. 5 et 6).

La poule de la Flèche a la crête divisée en deux caroncules cornues, mais lobées. Si les cornes sont élevées, les éleveurs donnent à la variété le nom de *grande cornette*; si les cornes sont peu prolongées, ils disent alors de la race qu'elle est *petite cornette*. La poule a la joue plus nue que celle de la race de Crèvecœur; et les caroncules auriculaires, alors plus larges, sont blanches. La base du bec est plate, souvent même concave. Les pattes sont bleues, mais plus hautes que celles de Crèvecœur. Elles ont, comme à l'ordinaire, trois doigts devant et un pouce simple en arrière.

Nous voyons se fondre dans cette variété, sous des dénominations de localités diverses, les sous-races appelées

Poules de Barbézieux,  
espagnole,  
andalouse,

et se rapprochant ou se confondant avec la poule de Breda.

J'ajoute, sans hésitation, la poule dite aujourd'hui dorking, et que Buffon et Temminck désignaient par le nom très-significatif de poule à cinq doigts. Les coqs et poules de cette race ont, en effet, un doigt supplémentaire auprès du pouce. Elle porte souvent une huppe; mais on en voit des individus qui ont la tête lisse. Les crêtes et les caroncules des joues ou les pendentifs du bec varient beaucoup. Cette variété, connue depuis longues années, n'est pas plus anglaise que bretonne. On a beaucoup vanté ses éminentes qualités productives pour la ferme. J'ai observé, comme je

J'ai déjà dit, nombre de fois des poulets à cinq doigts dans les couvées de poules de diverses races.

Mais le naturaliste dira qu'il en est de cette race de poule comme de celle du chien à cinq ou six doigts, auquel on n'a pas hésité à attribuer à cette race de carnassier du genre chien la propriété de ne pas contracter spontanément la cruelle maladie de la rage. Malheureusement il paraît certain qu'il y a preuve du contraire.

Je n'oublie aussi de signaler dans cette série les poules dites *nantaises*.

Ces petites volailles, à corps trapu et ramassé, à pattes bleues et à chair délicate, et prenant bien la graisse, sont estimées dans la basse Loire, et même dans cette localité de la Bretagne.

On pourrait presque dire, si on se laissait aller au plaisir de la comparaison, que sur le sol breton les animaux se rapetissent, et de même que dans les landes de l'Aurès les vaches y sont remarquables par leur petitesse sans perdre de leurs précieuses qualités, les poules aussi deviennent de plus en plus petites, en gardant leurs bonnes formes et leur excellente saveur.

#### § 4. — *De la Poule de combat* (pl. 7).

Nous avons réuni dans un autre groupe les sous-races dites **POULES DE COMBAT**. Elles présentent à l'observateur le caractère remarquable d'une crête simple et très-peu développée. Les caroncules auriculaires sont presque nulles; et celles que je nomme les caroncules gutturales s'étendent peu sous le bec. Celui-ci est très-fort et long. Les éperons pointus et allongés sont très-forts. Elles ont trois doigts devant, et un derrière. On doit y réunir **LES POULES**

De race *indienne*,

— du *Brésil*,

J'ai fait figurer, comme un beau coq de combat, un individu qui avait été envoyé sous le nom de **COQ MALAIS**, et je

PL. VII.



**COQ MALAIS.**





PL. VIII.



**COQ DE COCHINCHINE.**





PL. IX.



**POULE DE COCHINCHINE.**

n'hésite pas aussi à en rapprocher, suivant l'avis de M. Johnson, les poules appelées COQS RUSSES.

§ 5. — *Coq et Poule de Cochinchine* (pl. 8 et 9).

Cette espèce de poule, recherchée à cause de sa précocité, l'est aussi par la force des poulets qu'elle donne.

Le coq est gros, court et ramassé; les couvertures des ailes ne sont ni ondulées ni recourbées en panache; les pattes sont emplumées et d'une belle couleur jaune. La poule aime à couvrir dès le mois de janvier, et elle recommence plusieurs fois de suite, et plusieurs autres fois dans le courant de l'année; c'est une aptitude d'autant plus avantageuse qu'on doit moins regretter la petitesse de ses œufs.

On connaît une variété noire de cette race, dite RACE DU GANGE.

Je pense qu'on doit encore y rapporter la race plus forte dite de BRAHMA-POUTRA.

§ 6.

Je termine, pour finir cet aperçu sur les races des gallinacés, par indiquer la *poule de Bentam*, qui est plutôt un oiseau d'ornement dans nos basses-cours qu'un véritable gallinacé utile. Cependant cette petite variété joint à sa gentillesse le soin qu'elle prend d'une couvée de petits oiseaux d'espèces différentes de l'ordre des gallinacés de forte taille, ou d'autres oiseaux granivores délicats.

Je range aussi parmi les curiosités, plutôt que comme races véritablement utiles, les poules dites POULES FRISÉES ou POULES DE SOIE, et celles dont les plumes rebroussées sont désignées par quelques éleveurs sous le nom de POULES ANGLAISES.

C'est encore par les mêmes raisons que nous parlons de la POULE DITE NÈGRE, à crête double ou simple, à caroncules de joues, et des pendentifs d'une couleur rouge rembrunie, souvent mêlée de reflets verdâtres et comme phosphorés. Son

caractère physiologique porte sur la couleur noire très-prononcée au périoste de son os, sans présenter aucune autre forme caractéristique.

### § 7.

Voici le résultat de l'examen des sujets envoyés à l'Exposition.

Les exposants qui avaient envoyé des poules de la race dite de Crèvecœur, et qui ont reçu l'approbation des membres du jury, sont :

M. Gérard, sous le n° 84, a obtenu le 1<sup>er</sup> prix. Le mâle pesait 3<sup>h</sup> 50<sup>s</sup> et la femelle 3 kilog.

Le 2<sup>o</sup> prix, appartenant à M. Diéret, pesait à peu près le même poids, mais l'espèce était plus grasse : elle porte le n° 116.

Le 3<sup>o</sup> prix a été décerné à M. Taillerau, à Autruy (Loiret). Le coq pesait 3<sup>h</sup> 50, et la femelle 3 kilog. ; mais l'un et l'autre avaient les ongles bleuâtres, ce que les amateurs regardent comme une marque de race plus faible.

Le 4<sup>o</sup> prix a été adjugé à M. Baker. Le poids des animaux était un peu plus faible, et cependant les poules et les coqs avaient été poussés à la graisse.

Pour la *race de Houdan*,

Pour les *poules jaunes de Cochinchine*,

Les membres ont distingué le n° 234, auquel on a adjugé le 1<sup>er</sup> prix. Ces oiseaux ont été élevés par M. Vaissière (de Paris).

Les poulets cochinchinois de M. Philippe, de Tréguier (Côtes-du-Nord), ont obtenu le 2<sup>o</sup> prix (n° 236),

Et ceux de M. Bosquet, exposés sous le n° 211, ont obtenu le 3<sup>o</sup> prix.

On distingue, dans cette race, les poules blanches.

Le n° 241 a obtenu le 1<sup>er</sup> prix. Ces oiseaux appartiennent à M. Gérard.

Le 2<sup>o</sup> prix a été accordé au lot de quatre poules de M. Bruzeau (n° 251);

Et le 3<sup>e</sup> prix (n<sup>o</sup> 255) a été donné à M. Hyacinthe Rouche.

Les poules et les coqs ont été classés comme il suit :

Le 1<sup>er</sup> prix, au n<sup>o</sup> 129, appartenant à M. Baker;

Le 2<sup>e</sup> prix, au n<sup>o</sup> 123, à M. Gérard;

Le 3<sup>e</sup> prix, au n<sup>o</sup> 143, à M. Journiac de Buchelay, de Seine-et-Oise.

Pour les *racés de la Flèche*,

Le 1<sup>er</sup> prix, au n<sup>o</sup> 185, à M. Delouche, à la Flèche (Sarthe);

Le 2<sup>e</sup> prix, au n<sup>o</sup> 148, à M. Simier (de la Flèche);

Le 3<sup>e</sup> prix, à M. Gérard.

Le jury n'a pas cru devoir adjuger de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> prix à la catégorie dite de *racés de Caux* ou *normandes*, parce que nous avons établi plus haut que nous avons cru devoir confondre cette race avec la race des poules dites de Crèvecœur, qui ont été déjà amplement récompensées, par le ministre, sur le rapport du jury.

Un 3<sup>e</sup> prix a été décerné, comme encouragement, au n<sup>o</sup> 192 dit *poule de la Bresse*, appartenant à M. Gérard, négociant de Paris.

Dans ce lot, on en a cependant retrouvé un autre, sous le n<sup>o</sup> 192, donné comme *poule de la Bresse*.

Nous avons enfin à examiner les cochinchinoises noires.

Le 1<sup>er</sup> prix a été accordé à M. Gérard,

Le 2<sup>e</sup> prix à M. Baker,

Et le 3<sup>e</sup> prix à M. Bastian.

Ces trois exposants sont de Paris.

Enfin il nous restait une 9<sup>e</sup> catégorie de poules cochinchinoises dites *non classées*, parmi lesquelles nous avons remarqué de beaux exemplaires. Nous avons pensé remplir les vues généreuses et exciter l'encouragement des exposants en donnant un

1<sup>er</sup> prix à M. Gérard (n<sup>o</sup> 299), pour ses poules papillotées;

Un 2<sup>e</sup> prix à M. Perret (n<sup>o</sup> 305), pour ses *poules* dites *coucous*;

Et un 3<sup>e</sup> prix à M. Beaufils, pour une même variété.

Les poules de *Brahma-Poutra* fixent, par leur force, l'attention des amateurs.

Le 1<sup>er</sup> prix a été décerné à M. Jollivet pour les poules placées sous le n° 341 ;

Le 2<sup>e</sup> prix, à M. Durand, sous le n° 370 ;

Le 3<sup>e</sup> prix, à M. de Bessé (de Billancourt, sous le n° 366).

Pour la *race dorking*,

Le 1<sup>er</sup> prix (n° 375) à M. Baker,

Le 2<sup>e</sup> prix (n° 384) à M. Douville de Fransu,

Le 3<sup>e</sup> prix (n° 389) à M. Larclause.

La poule espagnole,

1<sup>er</sup> prix (n° 395) au frère Menée,

2<sup>e</sup> prix (n° 391) à M. Gérard,

3<sup>e</sup> prix (n° 398) à M. Pradal.

Les poules russes,

1<sup>er</sup> prix (n° 399) à M. Gérard,

2<sup>e</sup> prix (n° 404) à M. Beaufils.

Poules de combat,

1<sup>er</sup> prix (n° 410) à M. Baker,

2<sup>e</sup> prix (n° 407) à M. Gérard,

3<sup>e</sup> prix (n° 417) à M. Pradal.

Poules de Hambourg,

1<sup>er</sup> prix (n° 418) à M. Gérard,

2<sup>e</sup> prix (n° 421) à M. Baker,

3<sup>e</sup> prix (n° 423) à M. Baker,

Poule hollandaise, avec sa huppe blanche, le plumage étant tout à fait noir, uniforme,

1<sup>er</sup> prix (n° 431) à M. Gérard,

2<sup>e</sup> prix (n° 443) à M. Perret,

3<sup>e</sup> prix (n° 441) à M. Durem.

Poule de Padoue,

1<sup>er</sup> prix (n° 444) à M. Gérard,

2<sup>e</sup> prix (n° 477) à M. Jollivet,

3<sup>e</sup> prix (n° 490) à M. Beaufils.

Poules naines,

1<sup>er</sup> prix (n° 507) à M. Gérard,

2<sup>e</sup> prix (n° 521) à M. Baker,

3<sup>e</sup> prix (n° 546) à M. Beaufrils.

Poules de *racés diverses*,

1<sup>er</sup> prix (n° 613) à M. Rochard de Barbézieux,

2<sup>e</sup> prix (n° 564) à M. Gérard,

3<sup>e</sup> prix (n° 589) à M. Gendre.

---

## CHAPITRE II.

### LE DINDE.

Les dindons sont encore aujourd'hui sauvages dans les parties chaudes de l'Amérique septentrionale : on commence à les trouver dans les bois de la Virginie.

Ils sont d'une couleur brun-verdâtre glacé de cuivré.

Plusieurs passages de Gomara (*Historia de las Indias*, cap. LXVII, 1843) nous prouvent qu'ils étaient déjà domestiques à l'époque des premières explorations en Amérique.

Ils y sont clairement indiqués comme existant en grand nombre les uns à l'état domestique (*caseros*) et d'autres à l'état sauvage (*monteses*), sur l'isthme Darien.

Dans un autre endroit, Gomara (*Histoire de la Nouvelle-Espagne*) dit que les Indiens apportèrent à Cortez huit dindons domestiques (*gallopabones caseros*).

Plus loin, cet historien dit que Cortez a envoyé à terre les barques avec trois hommes pour prendre des vivres. Ils rapportèrent, au bout de deux heures, huit dindons (*gallopabones*) pris dans les cases des Indiens. Trouverait-on, en une ou deux heures, sur nos plages les plus giboyeuses, un nombre comparable d'oiseaux sauvages à rapporter à bord d'un brick à l'ancre attendant le retour d'un canot ?

Les dindons sont plus communs vers les Florides. Ils sont devenus domestiques en même temps que d'autres sont restés

à l'état de liberté et sauvages. Ils sont d'un brun-verdâtre glacé de cuivré assez uniforme. Les races domestiques varient promptement de couleur; elles prennent souvent un plumage d'un beau blanc, ce qui est assez utile pour l'industrie de la plumasserie. Cette domesticité du dindon est antérieure aux premières explorations de l'Amérique septentrionale. On affirme que des dindons dits sauvages sont propagés à l'île Bourbon; je crains que l'on confonde sous ce nom nos dindons domestiques, qui peuvent très-bien vivre dans nos habitations de l'île Bourbon.

Le dinde mâle, estimé et recherché pour la reproduction, doit avoir la poitrine très-développée, être haut sur des pattes fortes.

Il faut que l'éleveur renouvelle fréquemment le mâle qui peut satisfaire aux désirs de six à sept femelles. Il perd de bonne heure la faculté de reproduire. Les femelles pondent des œufs clairs, si on leur laisse trop longtemps le même coq.

Cet oiseau est surtout utile dans les propriétés où on peut le conduire au gavage. Il donne de bons produits au cultivateur.

Les prix ont été décernés à M. Gérard pour les n<sup>os</sup> 642, 636, 623.

Il faut bien avouer que les lots de ces gallinacés n'ont pas été aussi beaux, et composés d'oiseaux aussi forts que l'on devait s'y attendre.

---

### CHAPITRE III.

#### LES COLOMBES.

Les pigeons nous ont laissé beaucoup à désirer. Ces oiseaux étaient, en général, fort petits, peu développés au-dessus du poitrail, et le fouet de l'aile était bien loin d'avoir la force que les amateurs estiment chez ces oiseaux. Nous n'avons pu y trouver un véritable pigeon voilier. D'ailleurs on conçoit très-bien que, dans un concours comme celui de

l'exposition, on ne pouvait expérimenter des individus de la race des pigeons *dits vrais volants* ou *vrais culbutants*. Il eût fallu mettre ces oiseaux en liberté pour les juger, et ils ne nous seraient pas revenus. Peut-être même se seraient-ils éloignés avant de répéter devant les membres du jury les expériences qu'ils auraient essayées avant de s'être éloignés.

On avait annoncé quelques pigeons sous le nom de *pigeons de basse-cour*. Les membres du jury ont été unanimes pour déclarer qu'ils ne connaissaient pas une telle race de pigeons, et ils ne la mentionnent que pour établir que ce n'est pas par oubli qu'ils ne parlent pas de cette race.

Le pigeon romain, de M. Riché de Paris, sous le n° 797, a obtenu le 1<sup>er</sup> prix.

Un second pigeon romain, fauve, du même amateur, sous le n° 794, a reçu le 2<sup>e</sup> prix.

Et M. Bruzeau a obtenu un 3<sup>e</sup> prix pour des pigeons romains, rouges, exposés sous le n° 790.

Parmi les pigeons *dits de volière*, nous avons remarqué des pigeons *capucins* à tête et à queue noires, exposés sous le n° 838. Ils ont été envoyés par M. le duc de Fitz-James.

Les pigeons *boulands-feu*, de M. Gérard, sous le n° 810, ont reçu le 2<sup>e</sup> prix.

Et le jury a cru devoir donner une mention particulière aux *pigeons-bouvreuils*, ou pigeons à bec très-court, exposés par M. Martin, de Paris, sous le n° 852.

---

## CHAPITRE IV.

### LES PALMIPÈDES.

Les oies de nos basses-cours :

1<sup>er</sup> prix, à M. Paul Cère;

2<sup>e</sup> prix, à M. Poutrel.

Pour les canards :

Les n° 690, à M. Baker, 1<sup>er</sup> prix;

694, à M. Bocquet, 2<sup>e</sup> prix, pour les canards blancs;



Les n<sup>os</sup> 699, à M. le Pelletier, de Glatigny, 3<sup>e</sup> prix;  
733, à M. Maupas, d'Abbeville, 1<sup>er</sup> prix, pour le  
canard de Rouen.

Et enfin, pour les variétés rapprochées du canard gris,  
sans en avoir les palmures vertes, véritables caractères du  
canard de Rouen :

Les n<sup>os</sup> 701, à M. Baker, 1<sup>er</sup> prix;  
706, à M. Dureau, 2<sup>e</sup> prix;  
711, à M. Beaufiles, 3<sup>e</sup> prix.

---

## TITRE II.

### Oiseaux d'ornement.

---

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

##### § 1<sup>er</sup>. — DU PAON.

Je mets naturellement en tête d'un second paragraphe consacré à ce travail sur l'exposition, et sous le nom d'*oiseaux d'ornement*, le paon (*pavo cristatus*, Linné). Ce magnifique oiseau est originaire des forêts de la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde ; il est encore aujourd'hui sauvage au Malabar, à Coromandel, dans ces grands bois qui couvrent les montagnes boisées des Nil-Gates.

Alexandre vit pour la première fois des paons après le passage de l'Indus. Plusieurs couples de ce gallinacé parurent bientôt après en Grèce. Aristote, Théophraste, Élien ont déjà signalé dans leurs ouvrages plusieurs particularités importantes de l'histoire naturelle de ce beau gallinacé. Nous le voyons ensuite passer de Grèce en Europe, et Rome en éleva un assez grand nombre. Pline nous prouve qu'il le connaissait très-bien, et, parmi les auteurs à consulter sur l'histoire naturelle, c'est surtout Columelle. Ce savant et judicieux auteur du traité *De re rustica*, nous transmet de précieuses observations sur le plumage de l'oiseau, qui

n'a toute sa beauté qu'à l'âge de trois ans; sur la nature de la chair, sur la ponte dont le nombre des œufs est limité. Le paon a excité un véritable enthousiasme en Grèce il y a déjà deux mille ans, et il a continué à être constamment l'objet de l'admiration de tous les peuples de l'Europe, depuis les climats durs et glacés de la Suède jusque dans toutes les autres parties du monde où le commerce européen l'a porté en abondance. Avec les soins assidus de l'homme qui l'admire, le paon est resté depuis deux mille ans l'ornement des belles pelouses des grands parcs du riche propriétaire. A certaines époques, le paon a été servi sur nos tables. Sa queue étalée tenait la place du surtout; quelquefois nos chevaliers prononçaient, sur un paon ainsi préparé, leurs vœux qui s'appelaient le *vœu du paon*. Quelques fermiers en tiennent dans leur basse-cour. L'oiseau y reste le plus souvent à l'écart, sans se confondre avec les autres volailles. La femelle, assez erratique de sa nature, cherche un endroit retiré pour y faire son nid et y déposer cinq à six œufs. Si on parvient à le découvrir et qu'on lui ôte sa première ponte, elle déposera bientôt quatre autres œufs; qu'on les soustraie encore, la ponte nouvelle est réduite à deux et ne se renouvelle plus au delà. Les œufs sont d'un goût peu agréable. Malgré leur grosseur qui égale à peu près celle de l'œuf de dinde, ils ne peuvent être gardés pour la consommation domestique. Le mâle du paon n'est pas polygame comme notre coq domestique. Deux ou trois femelles au plus suffisent à ses penchants. Il aime à se percher sur les branches les plus hautes de nos grands arbres. Il s'égare volontiers dans les bois environnant l'habitation, mais il y revient constamment. Depuis, l'homme, son admirateur, l'a dispersé sur le monde entier. Il n'est pas devenu sauvage, loin des forts de la presqu'île de l'Inde. On a fait la remarque que, dans les grandes et somptueuses plaines de Vénézuëla, le paon, qui en fait l'ornement depuis cent ans au moins, n'a jamais pris la liberté; il n'est jamais devenu sauvage sur aucun point du globe. C'est une des plus

belles expériences qu'il ait été donné à l'homme de pouvoir faire. Depuis deux mille ans, voilà une espèce répandue sur le globe, en particulier en Europe, depuis la Suède, où Linné dit qu'elle résiste difficilement, jusqu'aux contrées les plus chaudes d'une zone tempérée, et cette espèce, restée sauvage dans son pays natal, ne se fût pas propagée dans nos forêts. Sans les soins assidus de l'homme, l'espèce ne se serait pas maintenue; elle ne s'est pas assez acclimatée pour y devenir sauvage. Cet exemple doit être médité, ce me semble; il prouve que les espèces sont fixées à la région où la nature a établi chacune d'elles. Les lois géographiques qui règlent la dispersion des êtres organisés, végétaux ou animaux, s'opposent à leur dispersion sur le globe, selon le désir ou le caprice de l'homme. La grandeur du paon, sa force l'auraient certes défendu contre les attaques de nos petits carnassiers mammifères ou oiseaux européens. Sa chair, comme celle de tout autre vertébré, pourrait servir à la nourriture de l'homme. Il ne donne pas, à la vérité, des œufs agréables au goût; mais l'objection principale en ce qui regarde sa propagation consiste en ce que la ponte a lieu à une époque déterminée, qu'elle est de courte durée, et que le nombre des œufs est très-limité. La difficulté de l'élevage du jeune paon, au moment où les plumes de l'aigrette se développent sur la tête de l'oiseau, est encore un obstacle à la trop grande multiplication de ces beaux oiseaux. Sans les soins de l'homme et livrés à eux-mêmes, ils deviennent difficilement adultes hors de leur pays. Le paon n'est pas devenu, par ces différentes raisons et dans l'acception véritable du mot, un oiseau de basse-cour.

Le faisan, dont le nom grec et latin a fait conclure l'origine sur les bords de Phasis à l'orient de la Grèce, s'est habitué à vivre sauvage et en grand nombre dans nos futaies, mais il lui faut encore les soins de l'homme. On est obligé de lui faire porter de la graine et de l'eau par les gardes. Ces deux exemples opposés servent à la thèse que je soutiens.

Nous avons vu, à l'exposition, un couple de très-beaux paons ordinaires qui ont mérité le prix donné à M. Gérard.

Le même amateur d'oiseaux rares avait exposé un paon mâle d'un très-beau plumage et d'une espèce particulière connue depuis la renaissance, mais qui a été cependant beaucoup moins répandue que la précédente.

C'est le paon dont les couvertures de l'aile sont noires, au lieu d'être variées de bandes rousses et blanchâtres comme celles du paon ordinaire. Elle a déjà été caractérisée et figurée par Aldrovande dans sa grande ornithologie : il en a donc eu connaissance dès la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Le bleu de son col et de son poitrail tire sur le vert, et les plumes de l'aigrette sont plus larges, plus fournies de barboles, ce qui la rend plus élégante. Le reste de son plumage est d'une couleur un peu plus sombre ; mais l'on assure que ce paon, que cette espèce de paon est sauvage dans les contrées orientales de l'Inde. Siam, Cochinchine, le Camboge et Sumatra seraient la patrie de ce bel oiseau.

## § 2. — LE FAISAN.

J'ai nommé plus haut le faisán. On ne peut l'appeler un oiseau de basse-cour domestique. Il ne reste pas dans l'habitation, si on veut essayer de le tenir en liberté dans la cour. Il n'est pas d'une nature sédentaire. Il ne doit donc être considéré que comme un oiseau d'ornement. L'élégance de ses formes, la beauté de son plumage, la légèreté de sa queue pointue et droite justifient le rang qu'on lui assigne.

Nous avons observé, à l'exposition, un faisán mâle à collier blanc, auquel on donne aujourd'hui le nom de faisán de l'Inde ; mais je ne connais pas la raison qui a décidé cette détermination spécifique. Quelques auteurs lui donnent la Chine pour patrie. Longtemps on l'a regardé comme une simple et belle variété du faisán ordinaire. Les membres du jury ont accordé un premier prix à M. *Durand*, qui avait exposé cet individu sous le n<sup>o</sup> 885.

Un second et un troisième prix ont été accordés à M. Gérard pour les faisans qu'il avait envoyés à l'exposition.

Je ne terminerai pas le chapitre dans lequel je traite des faisans, sans dire un mot des métis que l'homme obtient en croisant le faisan avec nos poules domestiques. Ces sortes de mulets sont, dit-on plus recherchés en Allemagne qu'en France; la chair est délicate, tout en ayant quelque peu de la sécheresse du faisan. On donne à ces métis le nom de coquards; les oiseliers affirment que l'on doit tenir les poules renfermées pour obtenir ces alliances entre le faisan mâle et les poules ordinaires, car, en liberté, les poules se refusent à se laisser cocher par le faisan.

---

## CHAPITRE II.

### DES PALMIPÈDES.

#### § 1<sup>er</sup>.

Nous avons maintenant à parler des palmipèdes, sans établir des divisions semblables à celles formées pour les gallinacés. Ces oiseaux domestiques vivent aussi à l'état sauvage.

Nous avons eu quelques exemplaires de l'oie de Toulouse, remarquable par l'espèce de fanon qui pend sous le ventre.

C'est M. Gérard qui les avait exposées.

Nous avons vu aussi quelques oies à front blanc, ou l'oie des moissons, parmi les oies ordinaires; mais nous n'avions pas sous les yeux des types comparables, par leur beauté, à ceux qui ont été réunis pour former les lots des gallinacés. M. Gérard a mérité un prix pour l'exposition de l'oie des moissons.

#### § 2.

Parmi les canards, nous n'avons pas à signaler des canards domestiques de ferme, et des canards musqués, remarquables par leur force.

Nous n'avons, en quelque sorte, découvert qu'un seul canard ayant les véritables caractères assignés par les amateurs du palmipède, nommé le canard de Rouen.

Cet oiseau, dont la chair est regardée comme excellente et supérieure à celle de ses congénères, doit avoir non-seulement le bec verdâtre comme le canard ordinaire, mais les membranes entre les doigts d'une couleur verte prononcée. C'est dans un groupe de palmipèdes envoyés d'Abbeville par un exposant de cette ville que nous avons réussi à découvrir cet oiseau. Les membres du jury n'ont pas hésité de lui donner un prix.

### § 3.

Il existait à l'exposition un plus grand nombre de palmipèdes d'ornement.

Nous citerons d'abord le cygne blanc à bec rouge, et celui à bec jaune, que l'on croit être le type du cygne chanteur des poètes. Toutefois je dois avouer que les exemplaires n'avaient rien que de très-ordinaire.

Une médaille a été décernée à M. Gérard, qui avait également envoyé deux cygnes noirs de la Nouvelle-Hollande, oiseaux très-connus aujourd'hui.

Il avait aussi réuni quelques oies grises à cravate blanche du Canada, et des oies rousses antarctiques ; enfin on a pu aussi distinguer et remarquer un canard du Labrador, dont les couleurs irisées du miroir de l'aile ont engagé les membres du jury à donner à M. Gérard un prix sous le n° 753.

---

## TITRE III.

### **Des Rongeurs.**

Reste à dire un mot des petits mammifères rongeurs utiles à l'homme dans nos fermes. Ils n'existaient pas en grand nombre dans les cages de l'exposition : nous n'y

avons trouvé que deux petites espèces dignes d'être signalées et récompensées. Il s'agit des lapins.

§ 1<sup>er</sup>. — *Du Lapin de Windsor* (pl. 10).

L'une des races a été envoyée sous le faux nom de lapin russe : celui-ci est gris, argenté, parce que l'extrémité des poils est blanche. On regrette que ce petit rongeur, qui peut fournir à la pelleterie une fourrure agréable et utile, n'ait pas été mieux représenté. Mais l'éleveur a confondu avec lui une tout autre espèce mieux désignée sous le nom de lapin anglais, et pour plus de précision je l'ai fait dessiner sous le nom de **LAPIN DE WINDSOR**. Ce petit lapin blanc a l'extrémité des quatre pattes noire; une tache de même couleur existe sur le bout du museau. Les oreilles deviennent tout à fait noires quand l'animal est adulte; au moment de sa naissance elles sont à peine grises.

Cette race n'est connue, en France, que depuis peu d'années; elle a été élevée et conservée pendant longtemps dans les basses-cours du château royal de Windsor; elle a été offerte au château d'Eu, d'où elle s'est dispersée dans ces dernières années. C'est une race à multiplier, car sa chair est de beaucoup plus délicate que celle de notre lapin gris. La taille de ce rongeur ne dépasse guère celle du lapin de garenne.

§ 2. — *Du Lapin double Smuth* (pl. 11).

M. Gérard avait aussi exposé un lapin remarquable par le pli de ses longues oreilles et par la grosseur de son tronc; nous en avons trouvé un exemplaire si bien caractérisé, que nous en avons fait faire une représentation. Ses longues oreilles pliées et tombantes de chaque côté de la tête donnent à l'animal un caractère tout particulier. Quelques éleveurs désignent cette race sous le nom de **LAPIN BÉLIER**.

---

PL. X.

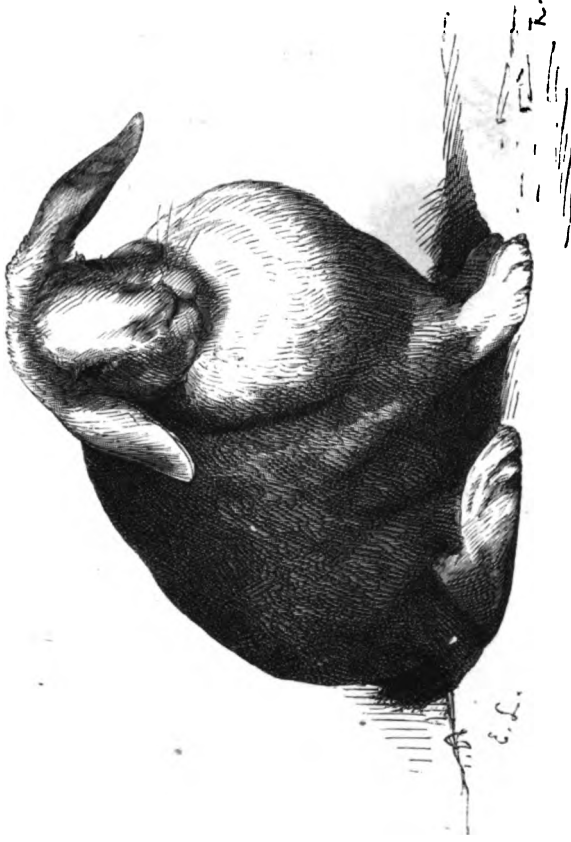


LAPIN DE WINDSOR.





PL. XI.



LAPIN DOUBLE-SMUTH.



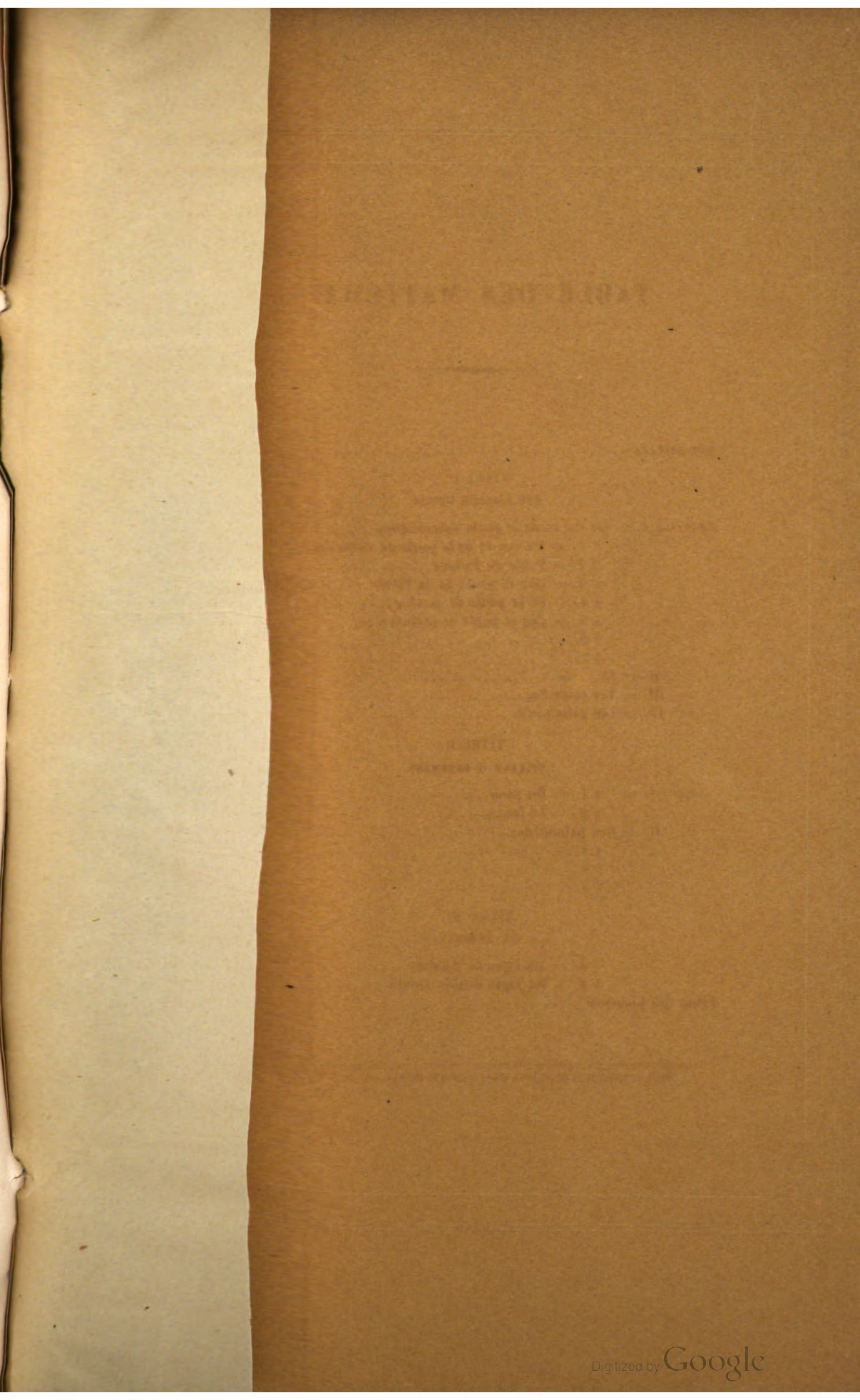
## TABLE DES PLANCHES.

---

- PLANCHE 1, Coq de Crève-cœur.**
- 2, Poule de Crève-cœur.
  - 3, Tête et patte de la poule de Crève-cœur, de grandeur naturelle.
  - 4, Poule de Padoue.
  - 5, Coq de la Flèche.
  - 6, Poule de la Flèche.
  - 7, Coq malais.
  - 8, Coq cochinchinois.
  - 9, Poule cochinchinoise.
  - 10, Lapin de Windsor.
  - 11, Lapin double Smuth.
-

# TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
<b>DES OISEAUX.....</b>	<b>5</b>
<b>TITRE I<sup>er</sup>.</b>	
<b>DES OISEAUX UTILES.</b>	
<b>CHAPITRE I. — Du coq et de la poule domestiques.....</b>	<b>7</b>
§ 1. — Du coq et de la poule de Crève-cœur.....	14
§ 2. — Poule de Padoue.....	<i>ib.</i>
§ 3. — Coq et poule de la Flèche.....	15
§ 4. — De la poule de combat.....	16
§ 5. — Coq et poule de Cochinchine.....	17
§ 6.....	<i>ib.</i>
§ 7.....	18
— II. — Le dinde.....	21
— III. — Les colombes.....	22
— IV. — Les palmipèdes.....	23
<b>TITRE II.</b>	
<b>OISEAUX D'ORNEMENT.</b>	
— I. — § 1. — Du paon.....	24
§ 2. — Le faisan.....	27
— II. — Des palmipèdes.....	28
§ 1.....	<i>ib.</i>
§ 2.....	<i>ib.</i>
§ 3.....	29
<b>TITRE III.</b>	
<b>DES ROMEURS.....</b>	
§ 1. — Du lapin de Windsor.....	30
§ 2. — Du lapin double Smuth.....	<i>ib.</i>
<b>Table des planches.....</b>	<b>31</b>









3 2044 107 324 386





